



PARLEMENT
BRUXELLOIS

REÇU LE 24 NOV. 2022

034858

QO DE JAMAL IKAZBAN À ALAIN MARON, MINISTRE COCOF EN CHARGE DE LA SANTÉ & BARBARA TRACHTE, MINISTRE-PRESIDENTE EN CHARGE DE LA PROMO SANTÉ CONCERNANT « LES DEMARCHES COMMUNAUTAIRES EN SOCIAL-SANTÉ SUITE A LA CRISE ENERGETIQUE »

Il y a quelques mois, je vous interrogeais sur les démarches communautaires en social-santé post-Covid¹. Nous avons eu droit à un semblant de répit jusqu'à cette nouvelle crise.

La guerre en Ukraine et ses conséquences inflationnistes sur le prix des énergies et par ricochet sur les denrées alimentaires va également laisser des traces à long terme. Et à plus court terme, le bout du tunnel semble s'éloigner pour les Bruxelloises et les Bruxellois.

Si la pandémie de la Covid-19 a exacerbé les inégalités en social-santé, surtout chez les plus précaires, elle a impacté très largement les déterminants sociaux de la santé, et cette crise énergétique ne va pas arranger les choses.

Je suis régulièrement approché par des citoyens qui voudraient que je fasse part au parlement de leurs préoccupations et inquiétudes face à la flambée des prix des produits de première nécessité que sont l'électricité, le chauffage mais aussi « *de manière injustifiée et incompréhensible les denrées alimentaire* » pour éventuellement changer de stratégie politique dans le cadre des déterminants sociaux de la santé.

Comme je le proposais à la sortie de la crise sanitaire, une stratégie de politiques intersectorielles et transversales s'impose pour préserver l'état actuel et futur des déterminants sociaux de la santé.

Que des Bruxellois doivent se priver de se nourrir correctement à cause d'une flambée des prix des aliments n'est pas acceptable. D'ailleurs, certains supermarchés connaissent une augmentation inédite des vols des aliments de première nécessité. Ne pas se nourrir suffisamment et correctement a forcément un impact sur la santé.

D'ailleurs les démarches communautaires en santé constituent l'une des cinq stratégies de la promotion de la santé pour réduire les inégalités sociales de santé.

¹ <https://www.parlementfrancophone.brussels/documents/compte-rendu-de-la-seance-pleniere-du-1er-avril-2022/document>

Je rappelle que durant la crise sanitaire, et grâce aux Bruxellois-es, aux acteurs et associations de terrain, aux scientifiques on a pu récolter données, diagnostics, et autres informations au plus près des populations fragilisées. Ce qui nous a permis de mieux appréhender les effets de la crise pour ajuster les politiques au jour le jour et répondre aux imprévus.

On a pu évaluer les défis à long terme dans les secteurs social-santé et toute une série de secteurs en la matière (services spécialisés en santé mentale, centres d'action sociale globale, services de médiation de dettes, maisons médicales, centres de planning familial, services de promotion de la santé) avaient bénéficié de financements complémentaires afin de pérenniser certaines mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire et pour répondre aux effets de la pandémie.

Dans le cadre de démarches communautaires notamment, vous avez exprimé le souhait de pérenniser des méthodes d'action, d'accompagnement et de support à travers des services de deuxième ligne en santé vu les résultats et l'enseignement positifs engendrés pendant la crise sanitaire.

Si l'après-Covid ne nous a pas laissé le temps de répondre aux défis à long terme en social santé ni de rétablir son équilibre à cause de cette nouvelle crise énergétique qui vient impacter d'autres domaines en social santé, celle-ci nous lance déjà de nouveaux défis sans que l'équilibre recherché n'ait été atteint.

S'il n'est pas aisé d'aborder des questions quand on a le nez sur le guidon, j'aimerais quand même savoir :

- ~~1) En termes de démarches communautaires, qu'en est-il de votre volonté de pérenniser les méthodes d'action ?~~
- 2) Le plan de promotion de la santé intègre-t-il correctement toutes les approches des démarches communautaires ?
- 3) Nous le savons les familles monoparentales sont généralement touchées de plein fouet par ces crises successives. Le PSSI nouveau a-t-il intégré les enseignements de la crise sanitaire sur les familles gérées par des mères seules ?
- 4) Qu'en est-il des défis à long terme en social santé suite post-covid et guerre en Ukraine ?
- 5) Sur bases des enseignements récoltés lors de la crise sanitaire en matière de politiques intersectorielles et interdisciplinaires, quelles stratégies privilégier en pleine crise énergétique permettrait de ne négliger aucun pan des déterminants de la santé ?
- 6) Quid des pratiques des démarches communautaires en santé face aux nouveaux défis auxquels font face les Bruxellois ?
- 7) Qu'en est-il du budget des institutions développant des démarches communautaires en santé vu la succession des crises ?

Je vous remercie pour vos réponses

Jamal Ikazban

Chef de groupe PS au parlement francophone bruxellois